



DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL



© Brest Métropole - Panoramic Bretagne

Plateau des Capucins
Brest Métropole (nov. 2016)

BRETAGNE

La délégation à l'accompagnement régional (DAR) est chargée de faciliter les relations entre les acteurs locaux et les organismes du ministère des Armées. Elle détecte, facilite, suit et soutient, en coordination étroite avec les acteurs locaux concernés, tout projet d'accompagnement territorial adapté à l'environnement local auquel est associé un organisme du ministère. À la croisée des besoins et capacités du monde civil et du monde militaire, la DAR a un rôle de mise en relation, de facilitation et de supervision de projets de toute nature. Elle met ses compétences en expertise territoriale au profit de l'ensemble des acteurs du ministère.

LA DAR EN RÉGION

En fonction auprès du préfet de région au sein du SGAR (secrétariat général aux affaires régionales), le délégué régional est force de proposition pour le ministère. Il est aussi une courroie d'information et d'échanges entre autorités locales, zonales et centrales du ministère des Armées et l'environnement territorial civil (services de l'État, collectivités locales, élus). Ses missions centrales sont l'accompagnement des restructurations et les actions menées dans le cadre du plan Action PME. Il intervient dans de nombreux autres domaines. Ainsi, en confortant l'ancrage territorial et la visibilité du ministère, son action s'inscrit dans la consolidation du lien Armée-Nation, indispensable à la cohésion nationale.



SOMMAIRE

- **Accompagner les évolutions de l'impact territorial des Armées**
 - ◆ **Accompagner le développement de la cyberdéfense sur la plaque rennais**
 - ◆ **Faciliter les reconversions des sites militaires désaffectés**
 - ◆ **Aider à la prise en compte des besoins des Armées dans les évolutions locales**
- **Faciliter les relations des entreprises avec les Armées**

DÉLÉGATION RÉGIONALE

ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS

DE L'IMPACT TERRITORIAL DES ARMÉES

Accompagner le développement de la cyberdéfense sur la plaque rennaise

La décision de concentrer sur la métropole rennaise les compétences en matière de cyberdéfense du ministère se traduit par une augmentation des effectifs de 1800 personnes sur ce territoire entre 2019 et 2025. Dans un contexte d'augmentation importante de la population métropolitaine sur cette période liée à son attractivité, l'INSEE et la délégation à l'accompagnement régional, en partenariat avec la base de défense de Rennes - Vannes - Coëtquidan, le commandement de la cyberdéfense et le centre de la maîtrise de l'information de la direction générale de l'armement, étudient les conséquences de cet accroissement en matière de logements, de services de proximité publics ou privés (petite enfance, scolarité, santé, transport, commerces, etc.). Les premiers éléments relatifs à l'impact démographique ont été présentés à l'Officier général de zone de défense et de sécurité Ouest et aux membres du Comité de pilotage local «Cyber Rennes». Dans un second volet, cette étude sera enrichie des conséquences économiques locales de cette décision et communiquée aux collectivités territoriales concernées pour qu'elles puissent, si nécessaire, adapter leurs schémas de développement et d'urbanisme.

Faciliter les reconversions des sites militaires désaffectés

Le concentration, progressive depuis 1997, des activités de la base navale de Brest et de Naval Group (ex-DCNS) a conduit à reconvertir une partie du site. Pour ce faire, une instance de concertation partenariale État – Brest Métropole a été créée : la mission Penfeld (du nom du fleuve qui traverse la ville). Les deux premières phases de ce projet, la reconversion du Port du Château en port de plaisance et le réaménagement du Plateau des Capucins en éco-quartier en lien avec le cœur de ville par la mise en service du premier téléphérique urbain en France, sont désormais terminées. Une nouvelle opération est aujourd'hui lancée sur les parcelles situées sur les berges plus en amont du fleuve, permettant de définir un nouvel avenir à des infrastructures industrielles ou tertiaires désormais inutiles.

Aider à la prise en compte des besoins des Armées dans les évolutions locales

Les territoires s'adaptent pour faire face aux enjeux ou aux contraintes en constante évolution. Cette adaptation doit se faire en tenant compte des spécificités des Armées liées à leurs missions opérationnelles et à leurs entraînements. C'est ainsi que par exemple, les Armées ont été parties prenantes dans l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Bretagne. Ce document de planification qui fixe les orientations stratégiques en matière d'aménagement et de développement durable de la région mentionne les contraintes fixées sur le long terme par le ministère.

CHIFFRES CLÉS

Superficie **27 208 km²**
soit 5% du territoire national

2 730 km de côtes
(1/3 du littoral français)

800 îles ou îlots

35 000 agents du ministère
employés en Bretagne

3,3 millions d'habitants

BRETAGNE

FACILITER LES RELATIONS DES ENTREPRISES AVEC LES ARMÉES

Faciliter les relations des entreprises avec le ministère, notamment les *start-up*, PME/TPE et les ETI comme le montre le plan Action PME, est une priorité, afin de répondre à trois objectifs majeurs :

- devenir un ministère accessible et à l'écoute des PME et ETI ;
- être un ministère acteur du développement des PME et ETI ;
- être un ministère moteur de succès collectifs.

Pour répondre à ces priorités, des réunions d'informations destinées aux entreprises sont régulièrement organisées localement par les services acheteurs du ministère en partenariat avec les chambres de commerce et d'industrie, voire avec les agences de développement des collectivités territoriales. Ces rencontres peuvent aussi se faire en collaboration avec la plateforme régionale des achats de la préfecture de région, ce qui permet aux participants d'avoir une vision locale de l'ensemble des besoins de l'État à court ou moyen terme.

Une autre action mise en œuvre est la déclinaison territoriale des conventions signées entre les organisations professionnelles et le ministère fixant un cadre de partenariat et de collaboration. Des réunions de travail, d'information ou la participation à certains salons professionnels d'organismes du ministère sont par exemple organisées dans ce cadre. C'est l'occasion d'apporter un éclairage directement aux entreprises sur les besoins du ministère en matière de prestations ou de fournitures et d'informer les acteurs locaux de l'innovation sur les axes de développement des technologies privilégiées par les Armées et des dispositifs de soutien du ministère qui peuvent y être associés. C'est aussi un moyen de promouvoir les savoir-faire et savoir-être des personnels quittant l'institution militaire, en lien avec Défense mobilité, ou d'échanger sur les apports que les réservistes peuvent amener au sein d'une organisation.

Le délégué régional peut aussi apporter des réponses aux questions ponctuelles des entreprises (connaissance du besoin, contractualisation, réception des fournitures et prestations, paiements, etc.), directement ou par une mise en relation rapide avec les services traitants du ministère.



© Studio Yann 56150 BAUD - F. Lucazeau

Premier « salon de la PME connectée » organisée à Vannes (CPME et Rotary Club)



© DICO/Défense - P. Mayon

Rafales sur la base de l'aéronautique navale de Landivisiau (Finistère).

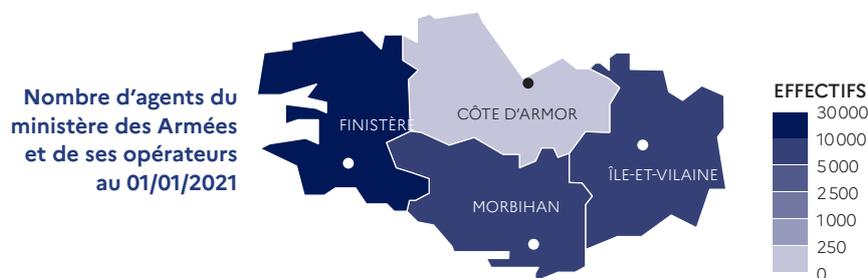
LE MINISTÈRE DES ARMÉES EN BRETAGNE

PRÉSENCE TERRITORIALE

Environ 30000 personnels du ministère sont présents en Bretagne. La région accueille la préfecture maritime de l'Atlantique, une base navale, la base de stationnement des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) et l'État-major de zone de défense et de sécurité Ouest. On y trouve aussi 3 des 4 bases métropolitaines de l'aéronavale (Lann Bihoué, Lanvéoc Poulmic, Landivisiau) ainsi que 3 régiments de l'Armée de Terre (le 2^e RMAT à Bruz, le 3^e RIMa à Vannes, le 11^e RAMa à St Aubin du Cormier). Depuis peu, la région concentre une large part des compétences du ministère en matière de cybersécurité, notamment avec le centre de la maîtrise des systèmes d'information de la direction générale de l'armement et le groupement de la cyberdéfense des armées (GCA) à Rennes.

La Bretagne est aussi un pôle important de formation des armées, en particulier pour la formation initiale avec l'académie militaire de Saint-Cyr - Coëtquidan, l'École Navale, le Centre d'instruction naval de Brest et l'École nationale supérieure de techniques avancées - ENSTA Bretagne.

Pour le soutien des organismes du ministère, la région héberge deux plateformes du Commissariat, deux établissements du service d'infrastructure de la défense, deux bases de défense, un hôpital d'instruction des armées. Le Service hydrographique et océanique de la Marine (SHOM) est également implanté à Brest.



Didier PILARD

Ingénieur en Chef de 1^{re} classe des études et techniques d'armement
Délégué à l'accompagnement régional du ministère des Armées pour la région Bretagne

Préfecture de Région
Secrétariat général pour les affaires régionales
3, avenue de la Préfecture
35026 RENNES cedex 9
Tél. : 02 99 02 17 85 / 06 78 46 47 57
didier.pilard@intradef.gouv.fr

Ministère des Armées
Délégation à l'accompagnement régional
1 place Joffre 75700 PARIS SP 07
Tél. : 01 44 42 50 34
dar.secretariat.fct@intradef.gouv.fr
www.defense.gouv.fr/dar

ÉCONOMIE DE DÉFENSE

En plus des salariés employés par le ministère des Armées en Bretagne, les entreprises du secteur de la défense y sont nombreuses, notamment dans les secteurs de :

- la construction et la réparation navale (Naval Group, le groupe Piriou, etc.) ;
- l'informatique, les télécommunications et la cybersécurité (Thalès, Safran, etc.).

Par ailleurs, le ministère des Armées en région a de nombreux besoins dans le domaine du BTP et travaille avec les principales entreprises nationales de ce secteur présentes en région (Eiffage, Bouygues, Legendre, etc.). Enfin, il travaille avec les entreprises locales de tous les secteurs relevant du soutien de proximité (gardiennage, espaces verts, alimentation, nettoyage, etc.). Les PME implantées en Bretagne sont près de 1100 à bénéficier des achats du ministère des armées pour un montant de 83,6 M€ en 2020.

Indicateurs	Dates de référence	Données chiffrées
PIB ⁽¹⁾	2018	98 893 M€
Taux de chômage ⁽²⁾	3 ^e trimestre 2020	7,6 %
Effectifs des armées ⁽³⁾	31/12/2020	29 778
Part dans les emplois régionaux ⁽⁴⁾	2019-2020	21,4 %
Paiements aux PME ⁽⁵⁾	2020	83,6 M€
Nombre de PME régionales ⁽⁶⁾	2020	1 072
Nombre de projets du PRE Écologie ⁽⁷⁾	2020	70
Montant des projets retenus du PRE volet Écologie ⁽⁷⁾	2020	24,9 M€

(1) Produit intérieur brut (PIB) aux prix courants du marché par région en 2018 en M€. Source : INSEE

(2) Taux de chômage au 3^e trimestre 2020. Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne trimestrielle (%). Source : INSEE, estimations de taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du Bureau international du travail

(3) Effectifs du ministère des Armées 2021 (hors SMV et apprentis). Source : DRH-MD, REO/RDP 2021

(4) Part des emplois du ministère des Armées (2020) pour 1000 emplois (personnes occupées) de la région (2019), en %. Source : INSEE

(5) Paiements directs du ministère des armées aux PME régionales en M€ en 2020. Source : REFD 2020, Observatoire économique de la défense / DAF

(6) Nombre de PME régionales 2020. La catégorie « entreprises régionales » répond à plusieurs critères : implantation, siège, activité. Définition dans Ecodef n°182, mai 2021. Source : Observatoire économique de la défense / DAF

(7) Projets de rénovation de bâtiments publics et montants pour le ministère des Armées ; Tableaux DIE/DPMA sur le volet Écologie du plan de relance.